

Adresse des vérificateurs et receveurs de l'enregistrement des domaines nationaux à Chinon (Indre-et-Loire), lors de la séance du 11 fructidor an II (28 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des vérificateurs et receveurs de l'enregistrement des domaines nationaux à Chinon (Indre-et-Loire), lors de la séance du 11 fructidor an II (28 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 32;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15068_t1_0032_0000_2

Fichier pdf généré le 14/01/2020

lumières et de votre active surveillance déjoué l'horrible conjuration tramée par des traîtres qui sous le masque du patriotisme soudoyés par les despotes coalisés vouloient ensanglanter la patrie et détruire la Liberté.

Robespierre, Lebas, Saint-Just, Couthon et leurs laches adhérents pouvoient-ils imaginer que leur fer homicide pût atteindre des hommes investis de notre confiance dont nous chérissions les vertus et qui entourés de la majesté du peuple ne cessent de bien mériter de la patrie. Que le juste châtiment réservé à de tels forfaits, encore que l'exécration publique qui crie plus fort que le dit châtiment, serve d'exemple à tous ceux qui auraient le coupable projet de les imiter. Ne vous lassés pas législateurs de suivre les fils de cette conjuration, détruisés la tyrannie, frapés tous nos ennemis, l'affermissement de la liberté sera une suite de vos travaux, une reconnaissance sans bornes de tous vos concitoyens sera la seule récompense digne de vous et nous jurons que ce ne sera qu'après avoir marché sur nos corps sanglants que les traîtres pourront vous atteindre. Les républicains francs de Fanjeaux n'attendent qu'un mot, qu'un signe de vous pour voler à votre déffence. Vive la République, vive la Convention.

Le président et les secrétaires de la société,
LIEUVON, BOSC, FRAISSE

o

[*Les vérificateur et receveurs de l'enregistrement des domaines nationaux à Chinon, Indre-et-Loire, à la Convention, le 6 thermidor an II*] (17)

Citoyens Représentants,

Depuis deux ans la France entière voulut être République; vous avez prononcé son vœu, elle le sera.

Nous avons frémi en apprenant qu'il existait un monstre, qui n'avait cherché la destruction de nos derniers tirans, que pour prendre bientôt leur place, et après avoir abusé de la confiance qu'il avait usurpé nous donner de nouveaux fers. Pouvait-il croire que des Républicains se laisseraient tromper? et que le nom de dictateur était moins abhorré de nous que celui de roy? Non Représentans fidels: vous avez encore sauvé la République; vous avez vu l'orage gronder autour de vous, et assis au sommet de la Montagne vous l'avez dissipé. L'intérêt public toujours plus cher pour vous a fait oublier vos propres dangers. Votre récompense est dans vos cœurs, et dans les nôtres une reconnaissance éternelle. Continuez toujours de veiller aux intérêts du Peuple, et fermes à votre poste ne l'abandonnez que lorsque nous n'aurons plus rien à craindre. Que le nom de Robespierre disparaisse d'avec les vôtres, et qu'on ne le voye

placé qu'à côté de ceux des tirans pour partager le mépris et l'horreur qu'ils nous inspirent.

Les vérificateurs et receveurs de l'enregistrement des Domaines à Chinon.

GIBERT (*receveur de l'enregistrement*),
MILLE (*receveur des Domaines*),
LERET (*vérificateur*), GOUSSE (*surnuméraire*).

P

Patrie, Liberté, Egalité

[*Le conseil général de la commune de Carcassonne (Aude) à la Convention nationale*] (18)

Pères du Peuple.

La France entière est encore une fois debout pour porter dans votre sein, le tribut de sa reconnaissance, ses douze cents mille combattans occupés de détruire les tyrans, et leurs hordes barbares ont suspendu un instant leurs coups pour vous féliciter d'avoir étouffé les serpens qui par des chemins obliques et ténébreux s'étaient glissés jusque dans le sanctuaire de la patrie.

O génie tout puissant de la Liberté tu inspira sans doute nos représentans dans ces journées mémorables du 9 et 10 dont ils ont été les héros par leur intrépidité et leur courage sublime.

Entourés des braves sections de Paris, vous avez terrassé une faction, soutenue par un état major perfide, par une municipalité corrompue, oubliant la mort et les périls, vous n'avez sçu que fraper, vous n'avez sçu que vaincre, et la Liberté à été sauvée. Gloire à la Représentation nationale et aux sections de Paris, Mort aux tyrans, immortalité à la République.

A Carcassonne, ce 21 thermidor an second de la République française une et indivisible.

AVILAND, LAURIOL, LAPEYRE, POLERE,
GILLE (*officiers municipaux*), CAZER (*secrét.-gref-
fier*)

et une demi-page de signatures.

2

Le citoyen Leroy, ne pouvant plus servir dans l'infanterie à cause d'une blessure qui attaque les muscles de sa jambe gauche, demande à la Convention nationale de l'emploi dans la cavalerie ou dans une place de guerre.

Renvoyé aux comités de la Guerre, de Salut public, à la commission de l'Organisation du mouvement des troupes (19)

(17) C 320, pl. 1313, p. 14.

(18) C 319, pl. 1303, p. 25.

(19) P.-V., XLIV, 184.